

LE COMITE D’ANIMATION D’AULHAT-FLAT ORGANISE SON

**VIDE-GRENIER**

**DIMANCHE 18 MAI 2025**

de 7H à 18H

Place du château

**Aulhat Saint-Privat 63500 AULHAT-FLAT**

Le Comité d’Animation d’Aulhat-Flat a le plaisir de vous annoncer une nouvelle édition de son vide-grenier qui se déroulera le Dimanche 18 mai 2025 dans les cours du château d’Aulhat Saint-Privat 63500 Aulhat-Flat.

Tous les bénévoles du Comité d’Animation sont mobilisés afin que cette édition soit une réussite.

Une buvette et restauration seront disponibles tout au long de la journée.

**Plateau repas** : Saucisses frites, fromage et glaces au prix de 9€

Préinscription possible sur le bulletin ci-joint, règlement sur place.

Que vous soyez intéressé afin d’exposer et/ou venir faire de bonnes affaires, n’hésitez pas à diffuser la date de ce vide-grenier à votre famille et vos amis.

Le vide-grenier est ouvert exclusivement aux particuliers, à la condition de retourner le bulletin d’inscription/attestation sur l’honneur complété à :

Mme Bernadette COURTIAS

346, route de Flat Aulhat Saint-Privat

63500 AULHAT-FLAT

Ou à l’adresse mail

caafaulhatflat@gmail.com

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : 06 82 06 10 09

**REGLEMENT**

L’emplacement de 5 mètres linéaires est gratuit, en cas de besoin de mètres supplémentaires, ils ne pourront être donnés que par tranche de 5 m au tarif de 5€

Les objets exposés restent sous la responsabilité entière de leur propriétaire.

Le Comité d’Animation décline toute responsabilité en cas de vol ou d’accident qui peuvent survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.

Le nombre de places est limité, la priorité sera donnée aux inscriptions reçues.

Les emplacements seront distribués au fur et à mesure de la validation des réservations.

Installation des exposants de 7h00 à 9h00.

Les exposants s’installent une fois l’ensemble des formalités d’inscriptions complétées. Les emplacements sont attribués par les organisateurs et ne peuvent être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaire.

**Pour des raisons de sécurité et d’encombrement les véhicules automobiles des exposants devront être stationnés à l’extérieur de la zone d’implantation du vide-grenier avant 9h00 termes de rigueur.**

Les petites remorques (500 à 750 kg) pourront être installées sur l’emplacement à la condition expresse que les parties dangereuses pour le public soit protégées (timon, garde-boues etc …)

A l’issue de la journée, chaque exposant devra laisser son emplacement propre, les cartons et/ou autres objets devront être évacués par l’exposant.

Ouverture au public de 8h00 à 17h00.

En application de l'article 321-7 du code pénal, les organisateurs doivent tenir un registre d’identification des vendeurs, ce registre doit en plus des rubriques concernant l’identité du vendeur porter la mention de la remise par les participants d’une attestation sur l’honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l’année civile.

Les informations suivantes : nom, prénom, adresse, type et numéro de la pièce d’identité, date et autorité de délivrance seront consignées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation, puis déposées en préfecture. Les exposants doivent pouvoir présenter leur pièce d’identité à tout moment durant la manifestation.



COMITE D’ANIMATION D’AULHAT-FLAT

**VIDE-GRENIER**

**Dimanche 18 MAI 2025**

PLACE DU CHÂTEAU à AULHAT

Bulletin d'inscription / Attestation sur l'honneur

Nom :…………………………………………………………..

Prénom :………………………………………………………...

Adresse :…………………………………………………………………………………………....

…………………………………………………………………………………………………..

N° de pièce d’identité : ………………………….………………...

Type de pièce d’identité…………………………………………….

Lieu de délivrance : ….……………………………………………

Date de délivrance : ………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………...

Adresse mail : …………………………………………………....

Je souhaite m'inscrire au vide-grenier du 19 mai 2024 :

Je réserve 5 mètres gratuits

J Je réserve 5 m supplémentaires au tarif de 5€

Je réserve mon/mes repas : nombre……….

Je soussigné(e) : ……………………………………..

• Déclare avoir pris connaissance du règlement de ce vide-greniers

• Déclare respecter la réglementation de la Vente au Déballage défini à l’article L310-2 du code du commerce.

• Atteste sur l'honneur de ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Fait à …………………………………. le,……………………...

Signature